

Atelier 11 : Construire ensemble le projet culturel

17/10/08, Auditorium Saint Pierre des Cuisines

Intervenants :

N. BELLOUBET, première adjointe, chargée de la culture,
V. DE COMARMOND, conseillère municipale, déléguée au spectacle vivant,
P. LACAZE, conseiller municipal, délégué au patrimoine culturel,
J-C. SELLIN, conseiller municipal, délégué aux musiques.

C. LEREVEREND :

Bienvenue à tous pour ce dernier lundi de la culture. Nous allons parler ce soir de « gouvernance culturelle » pour tenter de définir comment construire ensemble le projet culturel de la ville. Une fois n'est pas coutume, nous n'aurons ce soir à la tribune que des élus : N. BELLOUBET, adjointe à la culture, V. DE COMARMOND, conseillère municipale déléguée au spectacle vivant, P. LACAZE conseiller municipal délégué au patrimoine culturel et J-C. SELLIN, conseiller municipal délégué aux musiques. La parole est à N. BELLOUBET. Bonne soirée.

N. BELLOUBET :

Bonsoir à vous tous. En effet, nous souhaitons aborder ce soir les questions liées à la gouvernance culturelle de la ville : comment allons-nous continuer à travailler ensemble ? De quelle manière les décisions vont-elles s'élaborer à la suite de cette première phase que nous venons de connaître ?

Le processus participatif va bientôt s'achever mais il ne sera pas pour autant définitivement mis à terme. Nous allons entrer désormais dans la phase effective de l'écriture du projet. D'une certaine manière, la démocratie représentative reprend ses droits et les élus vont devoir opérer des choix et faire des propositions après avoir procédé à cette concertation préalable. Nous vous soumettrons les premiers axes de ce projet culturel le 29 novembre 2008 avant son écriture définitive prévue pour la fin du mois de décembre de cette année.

Aujourd'hui, j'aimerais que nous parlions de quatre questions :

- *La question budgétaire* : je m'étais engagé à vous communiquer les grands axes budgétaires de la politique culturelle de 2007. Dans le cadre du budget 2009, il appartiendra à l'équipe municipale de faire les grands choix, je souhaite que ces derniers correspondent prioritairement aux axes que nous avons déjà esquissés ensemble.
- *La question du pilotage de l'action culturelle* : il suppose une double refonte. La première concerne l'administration même de la culture au sein de la ville. Nous ne disposons aujourd'hui que d'une toute petite direction des affaires culturelles qui n'est pas en capacité de gérer la politique culturelle de la quatrième ville de France. Un effort de restructuration est à penser. Il suppose de s'interroger sur la manière dont nous voulons conduire la politique culturelle. Doit-elle s'organiser autour de la juxtaposition d'un certain nombre d'entités ? Doit-elle mettre en réseau les différentes entités concernées ? Comment envisager la création d'une

instance consultative qui pourrait s'intituler « Conseil des Arts et de la Culture » ou « Commission des Arts » ? Quelle doit être sa vocation ? Sur quels sujets doit-elle donner un avis ? Comment intervient-elle ?

- *La question de la communication* : comment adapter l'offre de sucettes [panneaux d'affichage] mise à disposition des associations et des différents acteurs de la culture ? Peut-on envisager de diffuser une programmation sur un site internet qui soit mieux affiché et mieux mis en valeur ?
- *La question de l'évaluation de la politique publique* : je ne conçois pas de politique publique sans évaluation... Par qui doit-elle être faite ? Doit-elle être suivie par ce Conseil des arts ? Doit-elle être le fait d'une instance indépendante qui pourrait être l'université ? Doit-elle être conduite par une instance extérieure à la région ? Cette évaluation me paraît indispensable pour mesurer les infléchissements à apporter à l'action conduite. Chaque année, des plans annuels d'actions viendront traduire concrètement ce projet culturel. Il me semble important d'avoir une instance d'évaluation, et une périodicité d'évaluation qu'il conviendra de définir, pour mesurer l'impact des actions menées précédemment.

Présentation du budget culturel 2007

En 2007, le budget de la mairie de Toulouse s'élève à 739 millions d'euros. Le budget de la culture représente 115 millions d'euros, soit 15,6% du budget de la municipalité. C'est un pourcentage qui n'est pas négligeable en comparaison avec d'autres villes françaises.

- Quelle répartition pour les opérations d'investissement ?

L'investissement représente l'ensemble des travaux conduits en faveur des institutions, des différentes structures, des musées, des théâtres, etc. Certains investissements culturels ne sont pas comptabilisés car ils relèvent d'autres chapitres budgétaires (le budget architecture et urbanisme par exemple). Le budget investissement est d'environ 26 millions d'euros en 2007. La majeure partie des investissements est destinée aux musées ; les programmes « Entretien du patrimoine culturel » (18%) et « Bibliothèques, médiathèques » (16%) figurent respectivement en deuxième et troisième position. Le financement du *Muséum d'Histoire Naturel* et de la médiathèque *José Cabanis* explique la part relativement importante de ces deux postes de dépense. La construction d'un équipement est une opération lourde, nous devons également veiller à intégrer les différents coûts de fonctionnement qu'ils impliquent par la suite.

- Quelle répartition pour les opérations de fonctionnement ?

Le théâtre apparaît nettement en première position. En effet, des sommes assez importantes sont engagées auprès du *TNT*. On retrouve, par la suite, les musées, les bibliothèques et les médiathèques qui, ensemble, représentent une part importante des dépenses de fonctionnement. Et pour cause, ces institutions fonctionnent avec un nombre important de personnel. Les subventions versées aux associations figurent dans l'étiquette « Action culturelle » qui représente 13 millions d'euros. Ce montant ne tient pas compte des sommes versées au *Théâtre* et à l'*Orchestre du Capitole* (22 millions d'euros).

- Quelle répartition par secteur des opérations d'investissement et de fonctionnement ?

Dans presque tous les secteurs, la part des montants de fonctionnement est plus importante que celle des investissements. Il est notamment très élevé pour les musées et le *Théâtre du Capitole*.

La répartition « personnel et hors personnel » des montants de fonctionnement mérite une observation. Pour « l'action culturelle », la partie « hors personnel » représente une part plus élevée alors que dans les services communs de la mairie, il y a à peu près équivalence entre les dépenses « personnel » et « hors personnel ». Dans les bibliothèques, se sont les personnels qui coûtent les plus cher dans la mesure où ces établissements fonctionnent essentiellement à partir de l'activité de leurs employés. Concernant le *Théâtre et l'Orchestre du Capitole*, la ville verse une subvention annexe au budget du théâtre du capitole. Cette subvention sert essentiellement à financer le personnel et les musiciens.

- Quelle répartition selon les disciplines ?

247 associations ont été subventionnées en 2007. Le théâtre représente près de la moitié des 10 millions d'euros de subvention versés en 2007. Le deuxième poste de dépense est occupé par les arts visuels (18%), suivi de la musique (16%) dont la part représentée ici ne tient pas compte du *Théâtre et de l'Orchestre du capitole*.

Répartition des subventions municipales selon les disciplines artistiques en 2007

THEATRE	48%
ARTS VISUELS	18%
MUSIQUE	16%
DANSE	5%
LITTERATURE	4%
OCCITANIE	4%
ARTS PLASTIQUES	1%
ARTS DE LA RUE	1%
STRUCTURES PLURIDISCIPLINAIRES	0,3%

Quelques observations méritent d'être retenues à l'issu de cette présentation :

- Le montant total relativement important des dépenses engagées en faveur de la culture (115 millions d'euros) ;
- le poids non négligeable des institutions ;
- la part des dépenses de personnel ;
- la part importante des subventions consacrées au théâtre (48%).

Quelqu'un dans la salle :

Où apparaissent les festivals ?

N. BELLOUBET :

Ils sont inclus dans les 13 millions d'euros que représente l'étiquette « Action Culturelle ». Cette dernière est composée de quatre postes dans lesquels figurent la direction de l'action culturelle (10 millions d'euros versés aux subventions) et l'organisation des festivals (1,6 million d'euros).

M. MATHIEU, théâtre de l'Acte :

Je me sens un peu gêné de prendre la parole dans la mesure où je fais du théâtre et j'ai l'impression, d'après cette présentation, d'étouffer toutes les autres disciplines...! Je voudrais seulement nuancer ce genre d'informations chiffrées qui donne l'impression d'avoir d'un côté « des professions dotées » et de l'autre les « laissés pour compte » de l'action publique. Quelles similitudes peut-il y avoir entre des structures comme le *TNT* et des petites compagnies qui vivent dans la précarité? Attention aux mauvaises interprétations de ces chiffres !

N. BELLOUBET :

Nous sommes conscients que la subvention accordée au *TNT* représente une somme importante. Nous devons bien évidemment veiller à ce que l'arbre ne cache pas la forêt. Le *TNT* a bénéficié de 2,264 millions d'euros et représente ainsi plus de la moitié des subventions attribuées au théâtre.

Un représentant du Comité de Quartier des Sept Deniers :

Le budget que vous nous avez présenté est déjà passé... Il serait intéressant de savoir comment ces fonds ont été utilisés. Ont-ils bien été affectés ? De même, quelle analyse faites-vous de ce budget ? Comment vous projetez-vous pour 2009 ?

N. BELLOUBET :

Il est encore un peu trop tôt pour répondre. Le budget 2009 attribué à la culture ne sera qu'une partie du budget de la ville qui n'a pas encore été décidé. La nouvelle équipe municipale doit faire des choix en tenant compte des priorités affichées dans les autres secteurs et en veillant à leur équilibre (quel budget pour la politique sociale ? Pour politique des transports ? etc.). P. COHEN est tout à fait convaincu de l'effort culturel qui est à engager et que nous allons développer dans le cadre du projet culturel. Quelques axes sont revenus à plusieurs reprises lors des différents lundis de la culture et seront à promouvoir - la culture pour tous et partout, l'offre et la répartition des équipements sur les territoires. Aujourd'hui, rien n'est encore acté et nous travaillons à la préparation du budget primitif 2008-2009.

Nous voulons engager un effort de rééquilibrage en faveur des associations qui devront être équitablement réparties sur le territoire. Nous voulons conduire une politique de passerelle et une politique de travail avec les habitants. Le rééquilibrage du territoire et le développement d'un certain nombre d'infrastructures sont des questions qui figurent au cœur de notre réflexion.

Y. SAPIR, musicien de l'Orchestre National du Capitole :

L'*Orchestre du Capitole* est un service municipal qui appartient à la ville de Toulouse. Le *TNT* et les autres institutions qui reçoivent des subventions ne sont pas des services de la ville. C'est la raison principale pour laquelle, de mon point de vue, on ne peut pas comparer des institutions qui n'ont pas la même identité juridique ni les mêmes fonctions.

N. TREMBLAY, association Dell'Arte :

J'aimerais que l'on revienne au thème de ce soir qui est la gouvernance. Quelle est la méthode de travail pour la mise en œuvre du projet culturel de la ville de Toulouse ? Je voudrais renouveler une demande formulée à l'ouverture des assises concernant

l'adhésion de Toulouse à l'Agenda 21 de la culture. Ce dernier pourrait répondre à certaines demandes d'acteurs culturels et de la société civile notamment en matière de démocratie participative. Il répondrait également à l'objectif annoncé lors de la campagne de P. COHEN concernant la place du projet culturel dans la politique globale de la ville de Toulouse.

L'Agenda 21 de la culture est un acte adopté en 2004 à Barcelone. Il existe aujourd'hui environ 1 000 communes dans le monde entier qui adhère à l'Agenda 21. C'est un acte qui place la culture au même titre que les droits de l'homme : il pose des objectifs clairs en terme de développement durable, de diversité culturelle, de démocratie participative et définit des méthodes visant à plus de paix dans le monde. Les assises ont permis effectivement d'ouvrir un débat entre les citoyens. Je souhaite profondément que cette démarche ne s'arrête pas aujourd'hui et que l'on puisse continuer de travailler ensemble sur de la « co-construction ». Je pense que la force et le mérite de la ville de Toulouse reposent sur la qualité de ses artistes et de ses acteurs culturels. La nouvelle équipe municipale le reconnaît. Cette force doit être véritablement au service d'une politique culturelle. Pour cela, l'Agenda 21 est un outil qui existe et qui propose une méthode qui me paraît tout à fait adaptée à la démarche entreprise depuis juin dernier. Il permettrait également une ouverture internationale de la ville de Toulouse.

J-M PINET, Café Géo de Toulouse:

Un point me paraît essentiel et au centre de toutes les problématiques de ce soir. Il concerne ce « Conseil » ou cette « Commission » des arts et de la culture. Il me semble que ce sujet devrait être au centre de la discussion.

Une étudiante :

Ces assises ont permis de se rendre compte de la quantité et de la diversité des acteurs culturels qui existent à Toulouse. Par ailleurs, la question des quartiers populaires n'a pas été, de mon point de vue, évincée. Cette question est réapparue de manière récurrente à chaque entrevue. J'espère donc qu'elle se concrétisera dans les faits.

Il m'est arrivé de vouloir monter un projet et de m'adresser à un centre culturel. Ce dernier m'a alors demandé d'écrire une lettre pour m'adresser à la personne qui éventuellement pourrait m'accueillir. Dans les quartiers populaires, le rapport à l'écriture n'est pas évident. Je trouve bizarre qu'il faille écrire une lettre avant d'être reçu. A Toulouse, il existe des associations qui peuvent vous accueillir, vous écouter et vous faire confiance afin de monter des projets. Ces associations ne sont pas nombreuses. C'est important de choisir des personnes qui soient investies et à l'écoute de ce qui les entoure.

Un habitant :

Comment construire notre projet culturel ? Tout le monde a peut-être l'intention d'oublier que Toulouse a été candidate à l'élection de la capitale européenne de la culture. Elle a perdu... La municipalité précédente n'avait élaboré aucun projet original ni aucune stratégie. La municipalité actuelle, fraîchement élue, n'avait probablement pas suffisamment de temps pour proposer un projet bien défini. Malgré tout, notre belle ville de Toulouse peut désormais jouer un rôle beaucoup plus important dans le domaine culturel. Cela ne dépend pas exclusivement des décisions prises d'en haut. Nous n'avons pas à inventer quelque chose de nouveau mais à continuer le chemin que nous venons d'emprunter. *Occitanie* a invité récemment des bretons à leur festival ; des musiciens et danseurs du quatre coins de l'Europe ont également participé au festival

traditionnel *Grand Fenetra*. Le mot « folklore » est parfois utilisé de manière péjorative. Les danses, les musiques, les costumes et les différentes générations qui se croisent expriment pourtant la singularité et la diversité des territoires. Il faut en finir avec cette culture de première zone toujours centralisée. La condition est de continuer à poursuivre, de façon consciente et déterminée, le chemin que nous avons engagé. Les talents sont partout : un pianiste bavarois encore peu reconnu, un artiste peintre galicien, une chanteuse vénitienne, etc. C'est à nous de construire une véritable politique culturelle et à faire de Toulouse une capitale de la culture et de l'Europe multicolore. Ceci ne peut se faire que par la promotion et le développement des cultures de toutes ces régions. Depuis toujours, la tradition occitane est ouverte au monde entier.

Une habitante :

L'informatique est un outil intéressant qui permettrait de faire le lien entre le pilotage et la communication. Nous sommes bien contents d'apprendre que vous allez étoffer le service et créer une vraie direction culturelle dirigée par une équipe compétente et motivée. Au niveau de la communication nous avons effectivement besoin d'outils. On a tous éprouvé au moins une fois de grosses difficultés à trouver une salle municipale disponible. La mise en réseau informatique de l'existant (des salles, des instruments, des outils, etc.) permettrait au service administratif, aux acteurs de terrain et aux publics d'être informés sur les spectacles en cours ou sur les ateliers de pratiques disponibles.

H. MEDKOURI, *Samba Résille* :

J'ai une question concernant la stratégie de l'ancienne municipalité et la dette zéro : peut-on désormais envisager des emprunts concernant l'investissement ? Ces derniers permettraient d'obtenir des marges de manœuvre intéressantes sur le budget de fonctionnement. Il y a certainement une synergie à trouver avec les financeurs solidaires. Le modèle actuel est anti économique, il serait temps que l'on passe à une autre façon de fonctionner...

N. BELLOUBET :

Pendant la campagne électorale, une contre vérité a été largement énoncée par l'équipe de J-L. MOUDENC au sujet de la dette zéro. Certes, la ville de Toulouse n'est pas endettée... En revanche, TISSEO, l'organisme qui gère les transports de la ville, est endetté à hauteur de 1,344 milliard d'euros. La ville est évidemment partie prenante de cette dette là... Par ailleurs, la Communauté d'agglomération n'est pas non plus dans une situation financière très saine. Il y a donc, là aussi, des efforts à faire pour améliorer la situation. La construction du budget 2009 n'est donc pas aisée d'autant que des efforts incontournables sont à réaliser en matière de transport.

P. LACAZE :

Le débat engagé sur la construction du budget 2009 concerne tous les secteurs de la ville. Nous devons également tenir compte d'une situation politique actuelle peu favorable dans laquelle l'Etat se désengage d'un secteur nombre de secteur comme le logement social.

Des réunions thématiques et des réunions dans les quartiers sont encore à venir. Nous souhaiterions poursuivre le débat... Comment construire la suite ? Ce serait une erreur de croire que l'on en a fini avec les investissements. Des conservateurs toulousains parlent de 30 ans de retard concernant l'offre de musées à Toulouse. Lors des assises, nous avons débattu sur la question des grandes infrastructures culturelles et sur de

nombreux sujets intéressants. Nous devons réfléchir avec vous sur les ambitions que l'on peut se donner. Pour cela, une réflexion sur le budget 2009 va être engagée. Les orientations budgétaires seront abordées en décembre et en janvier, date à laquelle la ville a décidé de voter son budget. Comment construire et répondre à des demandes avec le nouveau budget de la culture ? Comment répondre également à des besoins en terme de mutualisation, d'interaction entre les institutions et l'ensemble des acteurs créatifs et associatifs ?

Une habitante :

Je voulais juste apporter une précision par rapport à l'Agenda 21. En 2006, la précédente municipalité avait mis en place l'Agenda 21 au niveau de la ville. Ce dernier comportait un volet culturel. Des objectifs et des cibles avaient été définis. Je pense qu'il est toujours possible d'utiliser cette base pour poursuivre cette action.

N. BELLOUBET :

J'ai assisté cet après-midi à une réunion sur cette question de l'Agenda 21, y compris de la culture. J'avais déjà répondu positivement lors d'une précédente séance : oui, nous allons nous inscrire dans le cadre de l'Agenda 21 de la Culture. Nous venons d'adhérer à Eurocité, une organisation pilotée par Barcelone. L'Agenda 21 s'inscrit tout à fait dans ces processus de co-construction qui font participer les acteurs dans la mise en œuvre d'une politique publique. La municipalité actuelle réfléchit encore à une nouvelle façon de mettre en application l'Agenda 21 de la culture. Effectivement, un Agenda 21 a été présenté par l'ancienne municipalité mais il concerne la période 2006-2008. Il nous appartient donc de réinscrire un nouveau plan d'action. Je ne souhaite pas que l'Agenda 21 de la Culture se dissocie de sa conception générale.

N. BORDES, *Musicophages* :

A la lecture des diagrammes et des chiffres qui ont été présentés, j'ai l'impression de ne pas avoir été éduqué dans le même système métrique... Il semblerait qu'une construction d'établissements, et de nouveaux équipements soit annoncée. Ces derniers vont peser en terme d'emploi... A côté les sommes que nous manipulons apparaissent dérisoires.

Peut-on espérer pour les prochaines années un meilleur équilibre financier ? Ce n'est sûrement pas nous, acteurs associatifs plus modestes et petites compagnies, qui allons pouvoir chercher l'argent privé par le biais des fondations ou du mécénat. De ce point de vue, une régulation peut-elle être engagée ? De quelle manière ?

F. METZ, directeur de *Music Halle*, membre du *COUAC* :

J'aimerais revenir sur les questions de gouvernance. Je pense qu'une nouvelle ère doit arriver pour la culture à Toulouse. J'espère que ces assises vont permettre de dessiner un certain nombre d'enjeux politiques et de créer derrière un lieu de gouvernance qui permettra d'identifier des acteurs. Peut-on par exemple enfin envisager de se retrouver entre établissements d'enseignement artistique pour discuter ? Certes, il appartient à vous, élus, de prendre les décisions... Il existait avec l'ancienne municipalité un comité d'experts qui permettait de travailler entre les disciplines. C'était très intéressant de croiser, au sein du secteur « musique », des acteurs qui représentaient le baroque, la musique actuelle, les musiques contemporaines, etc. L'intérêt est de créer des lieux d'échanges et de transparence entre les institutions et les différents mouvements associatifs afin notamment de les responsabiliser vis-à-vis de ceux qui prennent la

décision. Faut-il pour cela avoir un comité renouvelable ? Comment créer cette instance d'évaluation tant attendue ? Comment fonctionner ?

N. BELLOUBET :

J'aimerais vous entendre sur ces sujets... Qui doit-on mettre dans ce Conseil des arts ? Comment désigner ses représentants ? Quelle doit être la vocation de cette instance ? Ce Conseil doit-il traiter des chiffres budgétaires ? Quel regard doit-il avoir sur l'action conduite par la municipalité ? Sur la structuration des différents secteurs artistiques ?

Un habitant :

Comment organiser une gouvernance en dehors de l'administration culturelle ? Comment choisir les gens qui composeront ces instances de gouvernance ? Seront-ils choisis uniquement à Toulouse ou y aura-t-il également des personnes venant de l'extérieur ? Seront-ils choisis en fonction du poids des dépenses municipales ? En fonction des institutions ou des associations ?

Une régisseuse, musicienne :

L'opéra de Lyon bénéficie du soutien des mécènes pour les dépenses de fonctionnement. Ne peut-on pas envisager une consultation auprès la ville de Lyon pour observer leur manière de travailler, diminuer éventuellement la subvention publique et trouver de l'argent privé ?

J-C. SELLIN :

Nous allons effectivement entamer une réflexion concernant le *Théâtre et l'Orchestre du Capitole*, qui fonctionnent actuellement en régie directe, afin qu'ils deviennent une régie autonome ou un établissement public concerté. Ce dernier permettrait une ouverture à l'ensemble des collectivités et du mécénat privé.

Une musicienne :

Concernant la constitution du Comité de pilotage, il me semble que la transversalité est un critère très important à respecter. Nous ne sommes pas en opposition les uns aux autres : que ce soit au sein même d'un secteur ou entre les structures, le mélange des genres est essentiel. La nomination d'experts me fait un peu peur... On a toujours l'impression d'être représenté par des personnes qui vont « mieux savoir ». Cette nouvelle gouvernance pourrait peut-être s'inspirer de assises : des réunions régulières qui permettent l'alternance et le croisement des acteurs, et qui permettent de poser des questions et de chercher ensemble la bonne solution.

P. METZ :

Il existe à Toulouse des personnes qui portent des associations et qui sont à la tête de mouvements et de collectifs. On peut assez facilement les repérer. Nous devons les réunir autour d'une table afin qu'ils puissent discuter, avec les représentants politiques, des grandes orientations politiques engagées dans les différents secteurs (création, spectacle vivant, etc.). Certaines personnes seront convoquées à cette table, d'autres ne le seront pas... Mais, à un moment donné, il faut bien que ce mode de fonctionnement puisse exister ! Une fois de plus, c'est une histoire de rapport de force. Toulouse a l'air d'être une ville qui craint cette chose là, je ne sais pas pourquoi... Certainement parce qu'on ne s'est pas parlé pendant des années... Il n'y a jamais eu de lieux d'échanges et de débats... en revanche, du copinage, des rapports de force. Aujourd'hui, il y a quelque

chose de nouveau qui peut exister et j'espère bien que nous allons arriver à le mettre en place !

Un musicien de l'Orchestre de Chambre de Toulouse :

Il faudrait peut-être rappeler que nul ne peut être à la fois juge et parti. Cette évaluation et ce suivi de la politique culturelle devraient être l'œuvre d'un regard extérieur. Cette expérience que nous avons vécue récemment avec notre orchestre qui a accueilli des stagiaires venant d'un univers complètement différent du notre. Il ont suivi en interne nos procédures et nous ont beaucoup questionnés. Ces moments ont été très enrichissants. Cette évaluation pourrait être menée par des chercheurs universitaires. Lors de la première réunion à l'université du Mirail, ces derniers nous ont rappelé un certain nombre de vérités que nous avons trouvées désagréables mais qui furent très utiles. Il me semble intéressant de mobiliser ces personnes extérieures et indépendantes pour conduire une telle évaluation.

N. BELLOUBET :

Trois niveaux différents sont peut-être à distinguer. Nous pourrions nous interroger d'une part sur la présence d'un Comité d'expert qui s'attacherait à l'évaluation d'un certain nombre de pratiques artistiques et qui nous permettraient de mieux cibler notre intervention. Il y a ensuite un deuxième niveau qui pourrait concerner la mise en œuvre d'une politique publique et qui serait suivi par un Conseil des arts. Il y aurait enfin la question de l'évaluation des politiques publiques qui pourrait être mise en œuvre ou réalisée par ces universitaires dont vous parlez.

G. MARTINEZ, Grainerie :

La répartition du budget 2007 est quand même liée en grande partie à la politique de sédimentation qu'a menée la ville de Toulouse depuis trente à quarante ans. Concernant le Conseil des arts, j'ai essayé de regarder ce qui se faisait vers Canada où des techniques d'évaluation sont plus pointues qu'en France et pourraient nous inspirer. Je pense que vous avez intérêt de garder la dynamique que vous avez lancée en réunissant régulièrement les différents secteurs de la culture. Dernière remarque à propos de la communication, j'ai pu malheureusement vérifier une information apprise récemment : la direction du service vient de boquer l'accès de ses sucettes aux acteurs associatifs. Cette nouvelle me fait un peu peur...

Un écrivain :

La composition du Comité consultatif doit être paritaire : des créatifs, des artistes, des techniciens et des administrations du spectacle doivent être représentés dans cet instance. De nombreux comités fonctionnent de la sorte en Midi-Pyrénées, notamment le *Centre Régional des Lettres* pour l'attribution des bourses d'aide à l'édition. Des représentants de tous les secteurs de la chaîne du livre participent à ces commissions. Un cahier des charges a été établi et ça fonctionne plutôt bien.

M. VIE, musicien, membre de la CGT spectacle :

J'ai déjà une petite expérience de ce genre d'exercice dans la mesure où j'ai siégé dans certains comités nationaux comme le CNV (Centre National de la chanson, Variété jazz), composés de représentants de la branche professionnelle. Il existe des antagonismes dans chaque comité. Dans celui que nous cherchons à mettre en place à l'échelle de la ville, il y aura des revendications qui concernent les pratiques amateurs, les pratiques

professionnelles, les publics, l'administration, etc. L'ensemble de ces forces en présence doit être pris en compte dans ce projet de gouvernance. C'est un équilibre difficile à trouver. Ces comités d'experts sont souvent composés d'acteurs qui sont déjà impliqués dans un processus et qui sont éventuellement déjà subventionnés par la puissance publique. Ça peut poser des problèmes.

Deuxièmement, il est nécessaire de distinguer les personnes missionnées par la puissance publique et celles qui s'auto-missionnent dans le projet qu'elles viennent présenter. Les personnes qui s'auto-missionnent sont nombreuses... Certes, c'est un signe de dynamisme mais il y a peu de chance pour que l'on puisse répondre à toutes les demandes.

Troisième point, le conseil des arts et l'évaluation des politiques publiques doivent être selon moi deux entités complètement différentes. Je pense que c'est fondamental pour permettre une remise en question et une critique de ce qui a été déjà fait. De même, une dynamique de protestation se mettra en place si ces conseils ne sont pas écoutés. Cette évaluation doit-elle être confiée à des universitaires ? Je n'en suis pas sûr. Une part des pratiques professionnelles et de la connaissance de ces secteurs dépasse ce qui peut être lu dans les dossiers. Il faut avoir une connaissance du terrain plus en profondeur. Le foisonnement et le fourmillement actuel posent de vrais problèmes structurels à l'éclosion des talents. Pour le moment la loi ne prévoit pas la façon dont ça se passe. Nous devons bien être conscients de ce contexte juridique.

Enfin, une instance « extérieure » du point géographique ne me paraît pas non plus être la bonne solution. C'est un peu embêtant d'avoir en permanence des personnes qui viennent de l'extérieur apporter la bonne parole en vous dictant la manière dont vous devriez vous développer. Je pense qu'un équilibre assez subtil est à trouver... Des modèles existent déjà dans d'autres instances (les commissions paritaires emploi formation au niveau national par exemple). Tout n'est donc pas à créer ex-nihilo.

J. LECUSSAN, *Mix'Art Myrys*, membre du COUAC :

Pour ce qui est du Conseil des arts, je crois qu'il appartient également aux élus de prendre leur responsabilité et d'affirmer leurs choix. Il existe à Toulouse de nombreuses personnes qui sont acteurs, porteurs de projets, individus, citoyens et qui ont suivi un processus démocratique depuis le mois de juin. Il y a donc une vraie volonté d'être actif et de participer à ce type de démarche. Comment construire dans le prolongement de ces assises ? Cette question implique de savoir quels sont les moyens que l'on va attribuer à ce projet politique. Comment peut-on arriver à mettre en place un contexte de vraie démocratie participative ? Comment mettre en place des espaces d'informations partagées et partageables ? Plutôt que de savoir qui doit constituer cette commission, je m'attacherais davantage à définir quels sont les outils et les moyens que l'on met en place pour que cette démocratie puisse réellement se développer. Quels sont les espaces d'informations partagés et partageables qui peuvent être mis en place ? Comment doivent-ils être animés ? Doivent-ils être portés par la mairie de Toulouse avec l'aide du secteur associatif ? Pour qu'une commission fonctionne, des professionnels doivent certainement y être associés.

Ces lundis de la culture ont permis de croiser les grandes institutions avec les acteurs de terrain. La mutualisation est sûrement une dynamique vers laquelle il faut tendre. Ce n'est pas forcément la meilleure des solutions non plus : comment demander à des institutions de mutualiser avec d'autres acteurs sans qu'il y ait en contre partie une augmentation de leur budget ?

Un représentant du Comité de Quartier des Sept Denier :

Concernant le pilotage de l'action culturelle, il me semble que c'est en premier lieu à la municipalité de déterminer cette politique à partir du budget qu'elle aura dégagé. Par ailleurs, même s'il y a suffisamment d'acteurs culturels dans la ville Toulouse, il faudra également tenir compte des communes alentours qui intégreront la communauté urbaine.

De nombreux acteurs sont intervenus tout au long de ces assises et vous n'aurez aucune difficulté à obtenir des consultations auprès des différentes associations. A mon avis, la responsabilité incombe directement à la municipalité. Concernant l'évaluation, deux aspects sont à analyser : l'argent-il bien été utilisé? Cette politique culturelle atteint-elle les objectifs sociaux et culturels fixés au départ?

F-X. SALVAGNIAC, Union Régionale des SCOP du Sud-Ouest :

Je voulais simplement apporter une idée émise lors d'une réunion sur la démocratie locale. Vous semblez vouloir faire la place à un mode de désignation des experts. Le tirage au sort est un mode de désignation qui est parfaitement démocratique et qui a une longue histoire. Pourquoi ne pas finalement chercher des échantillons du côté des spectateurs « consommateurs » ? Ce mode de désignation pourrait également être appliqué aux experts.

J'aimerais également intervenir au sujet d'une question qui me paraît difficilement appréhendable pour la plupart des personnes présentes ici ce soir : l'évaluation et la perception que l'on peut avoir d'une politique culturelle municipale. La création et la diffusion réunissent à Toulouse des centaines de professionnels qui, pour la plupart, ne sont pas venus lors de ces réunions parce qu'elles considéraient, à tort ou à raison, qu'elles n'étaient pas à leur place. En tant que délégué syndical, j'ai eu l'occasion de discuter avec de nombreux employés municipaux qui ont un rôle fondamental dans le développement de la vie culturelle, de l'animation et de la création toulousaine. En tant que « employés municipaux », ces derniers considéraient qu'ils n'avaient pas à dialoguer ou à intervenir sur le contenu même de la politique municipale. On se trouve là dans un paradoxe : d'un côté on veut créer un comité d'experts qui traite de la politique municipale et de son évaluation, de l'autre, les principaux acteurs concernés ne sont pas consultés pour l'évaluation de leur propre travail et pour faire émerger un certain nombre de propositions. Il n'y a pas véritablement de dialogue à l'intérieure de la ville de Toulouse entre les professionnels, musiciens, danseurs, etc.

S. AMOKRANE, Takticollectif, membre du COUAC :

J'ai également reçu cette information concernant le réseau des panneaux d'affichage qui, à partir de l'année prochaine, serait exclusivement réservé à la communication municipale. Je trouve que c'est assez dommage quand on sait à quel point ce type d'outils peut être précieux pour nos festivals, nos ateliers et nos créations.

Au sujet de ce conseil des arts, j'ai encore un peu du mal à imaginer quelle sera sa composition. Nous pourrions nous inspirer de ce qui se passe tous les lundis depuis plusieurs mois... Je trouve que la désignation par tirage au sort est également une idée intéressante. Cette assemblée doit avoir son mot à dire sur le budget et participer en partie à sa décision.

Il sera certainement compliqué d'augmenter la part de la culture dans le budget municipale... La question principale qui se pose est celle d'une nouvelle répartition à l'intérieure même du budget culturel. Comment établir un nouvel équilibre en fonction des nouvelles priorités politiques que vous nous énoncerez. Au 1^{er} janvier ce budget est

déjà consommé à 99% ou 98%... Comment faire pour avoir de la marge de manœuvre le reste de l'année quand il ne reste plus que 2% du budget ? En augmentant le budget ou en le répartissant différemment... Qu'en est-il enfin de cette redevance du casino normalement dédiée à la culture?

J. EL AARSH, *Echanges et Savoirs, Mémoire Active (ESMA)* :

On ne peut pas dissocier le sens de la forme : on ne peut pas définir un mode de gouvernance sans revenir au diagnostic que nous avons essayé de dresser ensemble depuis le début de ces assises. Un schéma de démocratie locale a été proposé aujourd'hui par la ville de Toulouse. Quelle est l'articulation entre ce schéma de démocratie locale et le genre de gouvernance que l'on veut mettre en place sachant que la question culturelle est de mon point de vue transversale ? Cette commission va-t-elle reproduire les mêmes critères de représentation pour tous les secteurs et toutes les aires géographiques de Toulouse ? Au contraire va-t-elle également intégrer l'ensemble des acteurs culturels, qu'ils soient artistes, acteurs associatifs, et habitants ?

L'équipe municipale élue est la seule responsable de la politique municipale. Quelque soit les commissions impliquées dans cette gouvernance, elles ne peuvent être que consultative afin de proposer un regard critique et constructif sur la société civile. Quelle est l'articulation entre le mode de démocratie locale et le genre de gouvernance que nous voulons mettre en pratique sur le plan culturel ?

J. OHAYON, *Théâtre Garonne* :

Les chiffres présentés pour le budget 2007 ne traduisent pas l'activité culturelle de la ville de Toulouse mais la répartition d'une politique municipale menée en 2007. Sa valeur est considérablement augmentée par l'apport des autres collectivités et de l'Etat. Le budget d'activité de la ville de Toulouse serait grosso modo cinq fois plus important que celui que nous avons eu sous les yeux. Les diagrammes que vous nous avez présentés ont eu tellement de succès que je ne peux que vous inviter à le faire grossir. Je crois que l'aventure qui nous attend va se dessiner dans l'audace.

Par ailleurs, je ne sais pas pourquoi le passage de *l'Orchestre National du Capitole* à une régie directe exclurait finalement cet établissement de l'analyse y compris dans l'apport du mécénat. Un certain nombre d'organismes culturels de la ville de Toulouse fonctionnent aujourd'hui en régie directe, dont les secteurs très importants de l'animation ainsi que les festivals comme le *Rio Loco*. Pour finir, je crois que cette gouvernance doit être discutée à plusieurs échelles et qu'elle ne doit pas négliger la dimension internationale. La ville doit répondre au regard des réalités européennes et de celles d'autres grandes villes. Ces deux échelles ne sont pas exclusives l'une de l'autre, elles peuvent s'alimenter, vivre et créer un espace dialectique très important pour la ville. Par qui ? Probablement par des acteurs locaux, mais également par des personnalités extérieures qui peuvent apporter un regard ponctuel et des questions pertinentes pour animer des débats qui risqueraient de s'enfermer dans des vérités trop locales.

P-B. KEMPF, *Salon du Livre* :

Le meilleur expert, je pense qu'il ne faut pas l'oublier, c'est le public.

C. SICRE, *Escambiar* :

Dans ces assises, la culture est au centre de l'intérêt et du discours de chacun. Je pense que c'est une très bonne chose. Je pense que c'est également une excellence démarche

que de nous avoir présenté et commenté les chiffres du budget 2007. Que de rumeurs ont été dites alors qu'elles n'étaient pas fondées !

Quel doit être le rôle de la municipalité? Premièrement, elle a un rôle d'information afin de lutter contre la rumeur et afin de s'informer elle-même. Rien n'est pire qu'une municipalité mal informée ! Les professions peuvent s'organiser pour donner l'information, de ce point de vue il y a peut-être une place pour certaines commissions. La mairie se doit également d'expliquer ses choix devant des commissions et devant le public. Rien n'est pire qu'une mairie qui n'explique pas pourquoi elle a choisi de subventionner tel acteur plutôt qu'un autre !

La mairie n'a pas besoin d'un comité de pilotage : c'est à elle de choisir, de diriger, d'administrer et de gérer. Il appartient à la municipalité élue de faire ce travail. Peut-il alors y avoir autre chose qu'un comité de pilotage ? Bien sûr que la Mairie doit prendre des conseils... Croyez-vous que la municipalité peut tout savoir? Il est normal qu'une mairie ne puisse pas tout savoir sur tous les sujets... La mairie doit donc être informée et conseillée. En tout état de cause ce conseil ou ces commissions doivent être référés à l'assemblée... C'est une évidence : il ne doit pas y avoir de commission sans jamais que le débat ne s'organise. En revanche, je ne pense pas cette commission doit décider du budget ou d'une partie du budget. Elle pourrait alors créer un certain nombre de pressions et de complications qui ne sont pas nécessaires.

M. MATHIEU :

Y'a-t-il un moyen pour que l'on puisse sortir du post-modernisme, c'est à dire d'une sorte d'équivalence générale entre tout ? Une première question mériterait d'être posée : qu'est-ce qui est mort et qu'est-ce qui est vivant ? Qu'est-ce qui appartient au patrimoine et qu'est-ce qui appartient à l'innovation ? Quelle est la part que vous accordez au patrimoine, à l'innovation et à l'expérience ? Les chiffres qui nous ont été présentés sous forme de diagramme sont très irritables... Je pense qu'il faut complètement revoir la pensée sous-jacente à cette répartition. Je préférerais que l'on sépare, d'un côté, ce qui relève du patrimoine et, de l'autre, de l'innovation. Ce n'est pas juste de représenter dans un même diagramme le TNT et le Théâtre Garonne.

Par ailleurs, concernant le Conseil des arts, je pense également qu'il doit être un lieu pour débattre des orientations qui sont fixées par la municipalité. L'évaluation de la politique culturelle doit être faite par des acteurs extérieurs qui ne sont pas impliqués dans les milieux de la culture et des arts. Je pense également que la représentation de ces experts doit être renouvelée régulièrement tout en maintenant une connaissance précise du terrain.

Une représentante du cinéma *Utopia* :

Je tenais à dire d'abord que le cinéma *Utopia* que je représente n'a jamais eu de subventions et qu'il n'en veut surtout pas ! En France, 800 salles perçoivent des subventions... pour quel résultat ? Pour n'avoir parfois que 4 ou 5 spectateurs lors de certaines projections qui n'attirent que les passionnés.

Concernant les chiffres qui ont été présentés, il aurait été intéressant de savoir ce que les associations culturelles percevaient également vis-à-vis de la Région et de tous les intervenants extérieurs. Ces formations pourraient constituer un outil de travail intéressant pour le comité d'experts et pour n'importe quel citoyen qui veut se renseigner sur les différentes initiatives qui se passent en matière culturelle.

P. LACAZE :

Qu'est-ce qui est mort, qu'est-ce qui vivant ? Doit-on distinguer patrimoine et innovation dans le cadre d'une politique culturelle municipale ? Je crois que cette même question peut-être posée sur l'ensemble du patrimoine immatériel de Toulouse. L'histoire culturelle, industrielle, philosophique ou politique de notre ville comptent énormément dans les projets culturels que portent un certain nombre d'entre vous. Je mène actuellement une réflexion sur le site des arènes romaines d'*Ancely* qui n'est pas dans l'hyper centre toulousain et qui n'a jamais été suffisamment mis en valeur par les anciennes majorités. De quelle manière un site archéologique peut-il aujourd'hui s'inscrire dans une activité culturelle vivante ? Ce site peut accueillir entre 3 000 et 4 000 spectateurs et pourrait être mis à la disposition de plusieurs activités. Je crois que cette distinction entre patrimoine et innovation est un peu caricaturale. Une question me semble plus opportun: qu'est ce qui bouge à Toulouse ?

Dans le cadre des assises de la citoyenneté, des choses intéressantes ont pu se mettre en place dans les quartiers. J'invite les habitants que vous êtes à vous investir également dans ces réunions et à participer aux débats : un quartier a-t-il besoin de porter un projet pour la culture, le transport, le logement, etc. ?

N. BELLOUBET :

En guise de conclusion, je souhaiterais simplement apporter quelques précisions sur ce qui a été dit au cours de la soirée.

- Les diagrammes que nous vous avons présentés sont effectivement la traduction plate et sans relief de quelques chiffres relevés dans le budget 2007... Nous n'avons pas souhaité innover dans cette présentation car il s'agit du budget de l'ancienne municipalité. C'est pour cela que nous avons fait le choix d'une présentation neutre et objective. Néanmoins, nous avons déjà commencé à infléchir un certain nombre de lignes fortes vis-à-vis de l'enveloppe budgétaire globale adoptée par la précédente municipalité.
- J'aimerais également revenir sur la question des sources de financement. Il est évident que nous ne nous interdisons pas d'aller essayer de chercher des sources de financements diversifiés. Le financement privé est une réponse sur laquelle nous allons essayer de travailler. Le club des entreprises partenaires qui avait soutenue la candidature à Toulouse 2013 est en attente d'un certain nombre d'initiatives que nous pourrions concrétiser. Ces entreprises pourraient alors venir en soutien à quelques unes de ces initiatives. Je souhaite que ces dernières soient considérées dans le cadre du projet culturel de la ville : c'est une négociation, un dialogue qu'il faudra conduire avec les différentes entreprises partenaires.
- La question du financement solidaire a été également évoquée. Nous aurons bientôt une réunion thématique sur ce sujet dans laquelle sera représenté le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Le Conseil des arts a suscité beaucoup de réaction de votre part. Les différentes réunions que nous avons pu organiser depuis juin dernier ressemble finalement à une assemblée constituante qui a posée les prémices de ce que serait le projet culturel de la ville et de ce que sera la constitution culturelle de notre ville. Il n'est pas du tout exclu que ces initiatives se prolongent et se concrétisent au sein de ce Conseil. Une réflexion sera engagée à partir de tout ce qui a été dit ce soir.

Le 29 novembre 2008 l'assemblée constituante parachèvera son travail sur la base d'un texte écrit et diffusé à tout le monde. Votre avis sera alors clairement sollicité. Outre

cette journée du 29 novembre, je dois reconnaître que j'ai beaucoup appris au cours de ces lundis de la culture : dans vos prises de paroles, dans le ton que vous avez employé, dans les propositions que vous avez formulé ou même dans les présentations singulières que vous nous avez faites. J'aimerais que nous puissions continuer à nous retrouver régulièrement afin de poursuivre et d'approfondir ce dialogue. Nous pourrions envisager pour cela d'organiser une ou deux rencontres chaque année. Je suis persuadé qu'une communauté se forge également dans ce type d'échanges et je suis certaine qu'il n'y aura pas de politique culturelle sans une communauté unie... « Unie », avec ses défaillances, ses unités et je crois que l'un ne va pas sans l'autre.

A vous tous, merci vraiment beaucoup.